

Le travail de l'USP en 2021

En novembre 2020, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le [Programme d'activités 2021](#), arrêtant ainsi les objectifs de travail à atteindre et les mesures à prendre pour cette année. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints pour chaque thème prioritaire et pour les tâches spéciales des départements.

Mesures des thèmes prioritaires de 2021	Résultats
Politique agricole 22+	
Défendre les intérêts des familles paysannes au Parlement.	L'USP s'est engagée au Parlement pour que la PA22+ soit suspendue. Celle-ci aurait entraîné une baisse considérable du revenu sectoriel de l'agriculture.
Aider à la mise en place de mesures politiques qui permettent d'assurer le respect de l'article 104a de la Constitution fédérale.	Outre l'engagement en faveur de la suspension de la PA22+, il était question de faire valoir les intérêts des familles paysannes dans le cadre de l'initiative parlementaire 19.475, adoptée par le Parlement. L'USP a continué à participer activement à la concrétisation du postulat sur l'orientation future de la politique agricole.
Empêcher les mesures nationales qui n'apportent pas de solutions évidentes et dont les objectifs ne sont pas soumis à une base scientifique.	L'USP a pris position sur le train d'ordonnances agricoles 2023, qui concrétise l'initiative parlementaire 19.475.
Sensibiliser aux réalités de la pratique agricole en maintenant un lien étroit avec l'administration fédérale.	De nombreux contacts ont été établis avec des offices fédéraux, en particulier avec l'Office fédéral de l'agriculture. En outre, l'USP a participé activement à divers groupes de travail de la Confédération.
La durabilité dans les accords de libre-échange	
Exploiter notre expertise et notre leadership au sein du secteur agricole et de l'industrie alimentaire pour développer la politique commerciale.	L'USP a défendu son point de vue en faveur de la protection douanière et de la thématique de la durabilité des importations dans des discussions avec divers comités, ainsi que devant le Parlement.
Suivre et influencer la ratification et le référendum sur l'accord de libre-échange avec les États du Mercosur.	En raison de revirements politiques, il n'y a pas eu de développement significatif de cet accord de libre-échange en 2021.
Participer à la mise au point de la nouvelle stratégie de commerce extérieur du SECO pour davantage de durabilité et de protection douanière.	Le SECO a certes intégré la durabilité dans la stratégie du commerce extérieur, mais la protection douanière n'est pas mentionnée. L'USP n'a malheureusement pas été associée à l'élaboration de la stratégie.
Suivre les négociations en cours sur les nouveaux accords de libre-échange et sur ceux existant déjà, analyser leurs éventuelles répercussions et faire pression pour que l'aspect de la durabilité reçoive une place de choix.	Les négociations ont été suspendues en 2021 en raison de la pandémie. Le magazine ZOOM sur le commerce durable, qui sera publié début 2022, permettra de présenter le travail de l'USP dans le domaine de la politique commerciale.
Définir avec les consommateurs et les acteurs de la protection animale les exigences en matière de directives de déclaration, préparer des interventions, et dialoguer avec le Conseil fédéral, l'administration et les associations.	En collaboration avec les institutions de protection des animaux et la FRC, l'USP a élaboré une liste de propositions de déclaration. Lors des entretiens, l'OFAG et l'OSAV se sont exprimés positivement sur le projet.
Faire en sorte que le Parlement interdise l'importation de denrées alimentaires cultivées avec des produits phytosanitaires interdits en Suisse.	L'USP travaille sur plusieurs aspects de la thématique. L'objet 20.3835 n'a pas encore été traité au Parlement.
Valeur ajoutée et marché	

Renforcer la collaboration entre l'agriculture et les autres secteurs et promouvoir la vente directe sur la plateforme « À la ferme ».	Le nombre de producteurs qui pratiquent la vente directe s'élève dorénavant à 2900. Les exploitations converties en 2021 prouvent que le potentiel n'est pas encore épuisé. Place To Bee, Schweizer Hirschprodukte, l'Union maraîchère suisse, Fruit-Union Suisse et d'autres organisations ont intégré la recherche de fermes « À la ferme » sur leur site web et encouragent depuis lors les pratiquants de la vente directe à y présenter leur offre.
Collaborer avec Hoflädeli24 pour promouvoir de nouveaux points de vente, comme des automates, et, ce faisant, influencer les habitudes d'achats des consommateurs dans cette direction.	Hoflädeli24 a été intégré à la recherche de fermes dans le moteur « À la ferme ».
Poursuivre et développer le projet « Le terroir au menu » en vue d'une étroite collaboration entre l'agriculture et la restauration.	Le secteur de la restauration ayant été touché de plein fouet par le coronavirus, il n'a pas été possible de mener à bien le projet « Le terroir au menu » comme prévu. Toutes les mesures ont été suspendues ou reportées à 2022.
Souligner l'importance fondamentale de la proximité et la saisonnalité de la production suisse dans la communication.	En 2021, un produit agricole a été mis à l'honneur chaque mois en fonction de la saison. Des faits intéressants, des histoires de fermes, de courtes vidéos et autres ont été diffusés sur les canaux en ligne agriculture.ch, a-la-ferme.ch, Facebook et Instagram. Le message est toujours le même : « Achetez des produits de saison chez des agriculteurs de votre région ». Des partenaires comme TWINT ont également utilisé ce contenu et l'ont diffusé sur leurs propres canaux.
Offrir un soutien à l'agriculture pour qu'elle profite des nouvelles tendances de consommation (p. ex. protéines végétales).	L'USP a posé les premières bases dans son rapport « Le potentiel de certaines grandes cultures en Suisse ». Les conclusions de celui-ci ont pu être présentées à des cercles plus larges et aux médias en 2021. L'USP demande en outre à l'OFAG que toutes les cultures destinées à l'alimentation humaine bénéficient des paiements directs de la même manière.
Améliorer la transparence dans la déclaration de la provenance et des méthodes de production.	Après un grand succès au Parlement, la mise en œuvre s'avère difficile. L'USP reste cependant dans le coup avec les institutions de défense des animaux et des consommateurs et entretient des échanges constructifs avec l'OFAG.
Établir la désignation « sans OGM » pour les aliments suisses.	L'utilisation de logos sans OGM est toujours en discussion.
S'engager pour le maintien d'instruments politiques importants pour les marchés agricoles (protection douanière, supplément pour le lait transformé en fromage, marchés publics de bétail de boucherie, etc.)	Grâce à l'engagement au Parlement, il a été possible d'obtenir une augmentation des moyens alloués au supplément pour le lait transformé en fromage, de sorte que le supplément ne devra pas être réduit malgré un volume total plus grand de lait transformé en fromage.
Renforcer la position de l'agriculture dans la chaîne de création de valeur, p. ex. en ajustant la législation en matière de concurrence.	La loi révisée sur les cartels est entrée en vigueur le 1 ^{er} janvier 2022 avec sa nouvelle disposition sur le pouvoir de marché relatif. Elle renforce la position de l'agriculture dans la chaîne de création de valeur
Rédiger des rapports réguliers sur la situation du marché afin d'améliorer l'information sur l'état des différents marchés sectoriels.	L'USP a observé l'évolution des marchés et en a régulièrement informé ses organes. Les chiffres rassemblés

	par Agristat permettent d'évaluer la situation de manière fiable.
Poursuivre et développer les programmes commerciaux de l'USP (AQ-Viande Suisse, Vaches SRPA pour McDonald's, Programme de viande de veau).	Le nouveau programme SwissQualityVeal continue à prendre de l'ampleur. Depuis avril 2021, les producteurs de porcs doivent participer à un programme de santé porcine pour AQ-Viande suisse. Le but est ainsi d'améliorer encore la santé déjà très bonne des porcs d'élevage.
Poursuivre les cours sur les compétences de négociation.	La planification d'un nouveau cours est déjà bien avancée : il sera organisé au printemps 2022.
Optimiser la stratégie de la marque « Paysans suisses »	
Trouver les décideurs (au moyen de débats d'experts, des sondages, des présentations dans les organes, etc.).	L'USP a passé en revue tous les comités et a présenté la nouvelle stratégie de marque et sa mise en œuvre visuelle. Il a recueilli à cette occasion des souhaits et des suggestions.
Définir l'ADN de la marque (formuler la promesse de celle-ci, développer son design, etc.).	Dans le cadre de ce développement, l'USP a également défini les valeurs de « Paysans suisses », sur lesquelles sont basées le positionnement de la marque ainsi que sa tonalité dans la communication : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Innovant : « Paysans suisses » est une marque ouverte et agit sur le long terme de manière entrepreneuriale. ▪ Fort : les « Paysans suisses » nourrissent le pays et façonnent le paysage. ▪ Responsable : « Paysans suisses » interagit de manière bienveillante avec l'homme et la nature.
Formuler la stratégie de communication (structurer les groupes cibles, développer les messages, etc.).	Le contenu de la période de communication 2022 de « Paysans suisses » est placé sous le signe de l'interaction des valeurs de durabilité « économie », « écologie » et « environnement social » dans l'agriculture suisse. Dans ce contexte, les trois thèmes « Bien-être des animaux », « écologie et biodiversité » et « grand air, activités et proximité » ont été définis et des messages clés ont été formulés.
Organiser la marque selon des processus clairs.	L'USP a également défini dans la nouvelle stratégie la manière de garantir que la marque est gérée avec la rigueur nécessaire.
Dans un second temps : mettre en œuvre la stratégie de la marque par des projets partiels.	Après l'adoption de la stratégie par les différents organes de l'USP, elle a commencé à la déployer sur les différents projets. L'accent a été mis sur le site web, les articles promotionnels et le Brunch du 1 ^{er} août.

Objectifs des tâches spéciales par département	Résultats
Économie, formation & relations internationales	
Financement de la politique agricole actuelle et à venir	
Montrer l'importance du secteur agricole, qui a été qualifié comme étant « d'une importance systémique » par le Conseil fédéral pendant la crise du coronavirus.	En 2021, le secteur agricole a également fait preuve d'une grande résilience face à la crise sanitaire. L'USP est restée très attentive, notamment à la situation liée à la main-d'œuvre et à l'approvisionnement de certains

	intrants : les engrais importés et les semences. Elle a entretenu des contacts réguliers avec les autorités.
Calculer le coût des prestations fournies et rendre attentif à la situation économique difficile des familles paysannes.	L'USP a suivi l'évolution des revenus dans le secteur agricole. Chaque fois que cela était possible, elle a souligné le déficit existant par rapport à d'autres secteurs. Elle s'est engagée avec ses organisations sectorielles à soutenir les cultures particulièrement touchées par les conditions météorologiques problématiques.
Accompagner de près la procédure de préparation du budget de la Confédération, anticiper les éventuels plans d'économie et développer des mesures de correction le cas échéant.	Grâce à l'intervention de l'USP, il a été possible de maintenir le crédit-cadre au niveau actuel pour la période 2022-2025 et d'augmenter dans le budget 2022 de la Confédération les fonds destinés à la culture des betteraves sucrières et au supplément pour le lait transformé en fromage.
Garantir l'accès du secteur agricole aux mesures introduites par la Confédération.	L'USP s'est engagée pour que le secteur agricole puisse lui aussi bénéficier des mesures de soutien spécifiques mises en place dans le contexte de la crise du coronavirus.
Renforcement de la recherche et de la vulgarisation	
Suivre avec attention la restructuration d'Agroscope (concentration des sites, économie des frais d'infrastructure et d'administration) et s'engager pour que ces processus améliorent et renforcent la recherche dans l'agriculture et l'industrie alimentaire.	Les représentants de la pratique agricole au sein du Conseil Agroscope ont suivi de près l'évolution d'Agroscope au cours des dernières années et, en concertation avec la commission permanente Recherche et vulgarisation, ont fait des propositions substantielles qui sont désormais intégrées dans le plan de développement
Cultiver les échanges avec les principaux acteurs et chercheurs du système d'innovation et de connaissances dans l'agriculture, en particulier avec Agroscope, l'Institut de recherche pour l'agriculture biologique, l'EPFZ, la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, et Agridea. Axer leurs activités au mieux sur les besoins de l'agriculture.	La commission permanente Recherche et vulgarisation a organisé, en collaboration avec les commissions Production végétale et Production animale, deux journées d'étude sur les thèmes « Nouvelles méthodes de sélection » et « Contribution de la recherche à la mise en œuvre de nouvelles méthodes de sélection ». Dans ce cadre, de nombreux échanges ont eu lieu avec des chercheurs d'Agroscope, de l'EPF et de la HAFL ainsi qu'avec des membres des autorités sur les activités de recherche, l'orientation, la mise en œuvre politique et le cadre juridique.
Intervenir auprès d'Agroscope dans son orientation stratégique des champs de recherche (2022-2025) en présentant les revendications du secteur agricole de façon concrète et en donnant un retour aux chercheurs sur leurs travaux scientifiques lors de discussions.	Cette année encore, les représentants agricoles au Conseil Agroscope ont accompagné, avec leur commission permanente, l'élaboration du programme d'activité 2022-2025 d'Agroscope. Parmi les éléments qui ont découlé de cette collaboration, de nombreux ont été pris en compte dans le programme d'activité adopté par le Conseil Agroscope fin 2021.
Aménagement du territoire, terres cultivables et paysage	
Convaincre le Parlement de ne pas entrer en matière sur le message du Conseil fédéral, et de s'appuyer sur la proposition de l'USP et des autres organisations.	En raison de la nouvelle situation créée par l'initiative pour le paysage, l'USP s'est écartée de sa position et a soutenu en 2021 l'intention de la CEATE-E de transformer le message LAT2 en un contre-projet indirect.
Discuter et définir au sein des organes la position de l'agriculture sur la double initiative biodiversité et paysage, élaborer des argumentaires à ce sujet et les défendre auprès des parties prenantes et du public.	L'USP a établi les bases correspondantes et a mené le dialogue avec les initiants lors d'échanges réguliers.

Exiger que la taxe sur la plus-value soit reversée au profit des terres cultivables et de la démolition des bâtiments qui ne sont plus utilisés.	L'USP a obtenu que cette exigence soit intégrée dans l'ébauche du contre-projet indirect en qualité d'instrument central.
Soutenir les chambres cantonales d'agriculture dans la mise en œuvre du plan sectoriel remanié des surfaces d'assolement.	Les besoins ont été moins importants que prévu, même si la mise en œuvre prendra encore beaucoup de temps dans de nombreux endroits.
Agriprof	
Réaliser le contrôle quinquennal ordinaire de la formation initiale : axer le développement sur les besoins du marché en tenant compte des préparatifs de ces deux dernières années.	L'échéance des travaux préparatoires à la révision de la formation initiale est fixée à fin 2021.
Préparer la participation aux Championnats suisses des métiers SwissSkills 2022 et examiner si une participation de l'agriculture aux WorldSkills 2023 en France est réaliste.	Les préparatifs des SwissSkills 2022 battent déjà leur plein. Une participation aux WorldSkills 2023 semble toutefois irréaliste.
Corriger de manière ponctuelle et continuer de mettre en œuvre le projet pluriannuel pour renforcer l'attrait du métier.	Les mesures mentionnées dans le projet ont toutes été mises en œuvre. En 2021, le nombre d'apprentis a augmenté et l'intérêt pour l'examen professionnel est lui aussi en hausse.
Mettre en œuvre la nouvelle version des plans d'études pour les formations ES agro-technicien.ne et agro-commerçant.e.	Les nouveaux plans d'études cadres sont entrés en vigueur fin 2021 : la volée actuelle les suit déjà.
Préparer la révision du plan d'études cadre de technicien.ne vitivinicole.	Les travaux sont effectués dans le temps imparti, le nouveau plan d'étude cadre devrait être validé à la fin du premier semestre 2022 et mis en œuvre à partir de 2023.
Renforcer la formation professionnelle supérieure et la mettre davantage en avant lors de l'orientation. Continuer de soutenir le volet pratique de la formation professionnelle supérieure.	Deux publiereportages ont été commandés à ce sujet. La révision de la formation initiale doit continuer de garantir une transition attractive vers la formation professionnelle supérieure.
Agristat	
Saisir et traiter sur le plan statistique les données liées à la production biologique des céréales, des oléagineux et des légumineuses à graines.	L'association Bio Suisse a été impliquée avec succès dans le processus de données. C'est la deuxième fois que les récoltes et les rendements bio sont estimés.
Ajuster tous les tableaux, graphiques et publications concernés en fonction de la nouvelle base d'indice.	Le passage à la nouvelle base d'indice a pu être réalisé comme prévu.
Établir un calendrier, fixer une période de référence et définir la liste des ajustements.	En raison d'un manque de ressources, la révision de l'indice des prix d'achat a pris du retard et ne sera achevée qu'en 2022.
Intégrer les solutions individuelles existantes dans un système harmonisé de base de données.	Les scripts existants ont été davantage standardisés et uniformisés. La collection de graphiques contient désormais 162 éléments.
Ajuster la liste des questions et l'intervalle entre chaque relevé.	De très nombreuses adaptations ont été effectuées dans le cadre du passage des formulaires Internet aux formulaires Excel. Le relevé des parcelles sera arrêté en 2022.
Production, marché et écologie	
Protection des végétaux	

Prendre une part active dans l'accompagnement du Plan d'action Produits phytosanitaires de la Confédération.	L'USP s'est impliquée activement dans les groupes de travail de la Confédération et a suivi les développements en permanence.
Montrer à l'interne du secteur pourquoi une utilisation adéquate et responsable des produits phytosanitaires est importante pour l'agriculture suisse.	L'USP travaille activement sur ce thème dans le cadre de la mise en œuvre de la trajectoire de réduction des produits phytosanitaires et de la campagne de sensibilisation prévue à cet effet. Dans un premier temps, il s'agira de motiver le plus grand nombre possible d'exploitations à participer aux nouvelles contributions au système de production.
Boucler le projet « De paysan à paysan : s'améliorer ensemble » et le promouvoir au sein du secteur agricole.	Avec 3 séries de films destinés aux secteurs de l'arboriculture, de la viticulture et des grandes cultures, le projet « De paysan à paysan » a pu être mené à bien.
Définir avec Agriprof les manières d'améliorer la formation initiale et continue dans le domaine de la protection des végétaux.	La consultation sur le permis pour l'emploi de produits phytosanitaires, qui était attendue pour 2021, est toujours retardée. L'USP s'engage en faveur d'une solution compatible avec la pratique.
Mettre à disposition du matériel informatif, p. ex. des dépliants et des films sur la protection des végétaux.	De grandes quantités de matériel d'information ont été mises à disposition dans le cadre de la campagne de votation sur les initiatives phytos extrêmes.
Exploitation de nouvelles opportunités commerciales en production végétale	
Faire connaître le potentiel des principales grandes cultures	Le rapport « Le potentiel de certaines grandes cultures en Suisse » montre des possibilités de croissance pour certaines cultures.
Définir des mesures concrètes et des étapes de mise en œuvre	La commission permanente Production végétale a examiné les orientations du rapport dans le cadre d'ateliers. Elles vont dorénavant être encouragées.
Nouvelles techniques de sélection	
Tenir à jour les documents de base relatifs aux nouvelles techniques de sélection.	Le document sera présenté à la CSA en 2022.
Poursuivre le processus de formation d'opinion au sein de l'agriculture.	En octobre 2021, l'USP a organisé une réunion commune des commissions permanentes Production végétale et Recherche et vulgarisation à ce sujet. Lors de cet événement d'une journée, des intervenants externes issus de différents groupes d'intérêts ont été entendus. La discussion qui s'en est suivie a permis de faire avancer considérablement le processus de formation d'opinion.
Participer aux développements sur le plan politique et social.	Une fois de plus, le moratoire sur les OGM doit être prolongé. Lors d'auditions, de webinaires et de manifestations, l'USP a présenté sa position sur la question de savoir comment les nouvelles méthodes de sélection doivent être prises en compte.
Récupération du phosphore	
Participer au groupe de travail Swiss Phosphor de l'OFEV.	Le groupe de travail de l'OFEV a été réorganisé et plusieurs sous-groupes de travail ont été créés. L'USP est désormais représentée dans trois groupes de travail.
S'engager pour un cycle du phosphore fermé (en le réinjectant dans l'agriculture).	La demande a pu être déposée dans le cadre des groupes de travail et des prises de position de l'OFEV.
S'assurer que les personnes rejetant du phosphore assument les coûts pour sa récupération (au moyen de taxes sur les eaux usées).	Dans des lettres, des prises de position et des réunions, il a été possible de faire valoir à plusieurs reprises que les coûts devaient être supportés selon le principe de

	causalité, conformément à la LPE. Les discussions ont été retardées pour diverses raisons.
Contrôler si d'autres substances nutritives issues des STEP peuvent rejoindre le cycle des éléments nutritifs.	Aucune activité.
Conséquences du changement climatique sur l'approvisionnement en eau	
Définir des solutions réalisables de concert avec les offices fédéraux responsables (OFEV, OFAG) et les instituts de recherche	Le webinaire « L'eau dans l'agriculture : utilisation et accès » a permis dans un premier temps un échange entre différents acteurs de la recherche et de la vulgarisation.
Rendre accessible aux exploitations agricoles les résultats de projets et de recherches.	Dans un deuxième temps, les agriculteurs ont été sensibilisés au moyen de webinaires (D, F). Quatre thèmes prioritaires ont été définis : <ul style="list-style-type: none"> - Évolution de l'accès à l'eau - Irrigation - Coopération dans les régions de montagne Techniques alternatives de culture
Intervenir sur le plan politique et mener un lobbying dans l'intérêt de l'agriculture.	Le « oui » de l'USP à la loi sur le CO ₂ n'a pas suffi. Après le rejet par le peuple, l'USP continue à s'engager pour une politique climatique qui tienne compte de manière appropriée de l'agriculture.
Présenter à la population les efforts que déploie l'agriculture pour protéger le climat et relever les défis en la matière.	Dans le cadre de la communication de base et des demandes médiatiques, les relations complexes et les conflits d'objectifs ont été expliqués.
Biodiversité	
Publier le magazine ZOOM sur la biodiversité dans l'agriculture.	Une brochure supplémentaire attachée au magazine ZOOM a été publiée en juillet à l'occasion de la conférence de presse « La Suisse fleurit ! ». Certaines parties sont désormais aussi traduites en italien.
Organiser une formation avec la Station ornithologique suisse à l'attention des enseignants spécialisés des écoles d'agriculture.	La formation a été reportée à 2022 en raison de la situation politique générale et de restructurations.
Étendre à toute la Suisse le projet-pilote « Vivre la biodiversité » dans le cadre de la Journée portes ouvertes à la ferme.	Il s'est avéré que cet objectif était trop ambitieux. Certaines entreprises ont présenté leur engagement en faveur de la biodiversité dans le cadre du projet « La Suisse fleurit ! », La Journée portes ouvertes à la ferme a quant à elle dû faire face à des défis importants en raison de la crise sanitaire.
Lancer une action pour promouvoir la biodiversité dans l'agriculture, notamment des bandes fleuries dans la culture des champs.	L'USP a mené avec beaucoup de succès l'action « La Suisse fleurit ! », dans le cadre de laquelle elle encourage le plus grand nombre possible d'exploitations à mettre en place des bandes fleuries. La participation a été nettement plus importante que prévu : 421 exploitations ont mis en place plus de 500 bandes fleuries.
Soutenir des mesures visant à promouvoir la biodiversité dans le cadre de la PA22+.	Parmi les exigences de la PA en matière de promotion de la biodiversité, celle des 3,5% de SPB sur les terres assolées est encore en suspens et sera traitée dans le cadre de l'initiative 19.475. L'USP ne soutient pas cette mesure, car celle-ci ne contribue pratiquement pas à la réalisation des objectifs de réduction.
Mettre en œuvre le plan d'action de la Stratégie Biodiversité Suisse et les améliorations qui en découlent au niveau de la production.	Aucune activité.

Continuer d'entretenir le partenariat dans le cadre de l'opération Mission B et se servir d'exemples concrets pour montrer à la population ce qu'elle peut faire pour promouvoir la biodiversité.	La collaboration a été rendue difficile par la situation politique générale et c'est ainsi qu'une annulation est intervenue peu avant la conférence de presse sur le projet des bandes fleuries.
Initiative sur l'élevage intensif	
Élaborer des argumentaires sur la position adoptée concernant l'initiative sur l'élevage intensif	Des argumentaires ont été rédigés à l'intention des familles paysannes, mais aussi des parlementaires fédéraux.
Faire valoir les arguments de l'agriculture dans le débat politique.	Les conséquences sur la production, mais aussi sur les choix de consommation et les effets économiques, environnementaux et sociaux ont été mis en évidence. La position du Conseil national a confirmé que les arguments avancés bénéficiaient d'un grand soutien.
Dans l'optique d'un élevage suisse crédible, continuer à œuvrer pour que les normes en vigueur en matière de protection des animaux soient respectées sur l'ensemble du territoire.	Une sensibilisation à l'identification et au suivi des exploitations à risque a été effectuée au moyen d'exemples de deux cantons lors d'une réunion de la Chambre suisse d'agriculture. L'objectif était que d'autres cantons suivent ces exemples. Les systèmes de contrôle en place garantissent le respect des dispositions en vigueur.
Des animaux d'élevage en bonne santé	
Collaborer à des projets concrets visant à renforcer la santé animale (p. ex. santé des onglons, Santé animaux de rente Suisse).	L'organisation Santé animaux de rente Suisse a été fondée en 2020. L'USP est membre de ce centre de services et a soutenu la coordination des mesures visant à améliorer la santé des animaux de rente et à réduire la consommation d'antibiotiques. L'USP contribue aussi, tant sur le plan politique que sur le plan technique et idéal, aux projets de ressources en cours pour la santé des veaux, la santé des onglons et autres.
Jouer un rôle actif dans la communication et montrer que l'agriculture fait beaucoup pour améliorer la santé animale et éviter les résistances aux antibiotiques et que la médecine humaine est également concernée.	La consommation d'antibiotiques dans l'élevage d'animaux de rente continue de diminuer. Cette évolution est due aux nombreux projets et programmes des différents secteurs de l'élevage. L'USP soutient ces efforts et met en évidence les succès obtenus vis-à-vis des autorités, des partenaires du marché et du public.
Stratégie pour un approvisionnement durable en aliments pour animaux	
Élaborer des mesures pour renforcer la production de céréales fourragères.	L'USP s'est engagée dans le cadre de consultations en faveur d'une production forte de céréales fourragères en Suisse. Aucune activité spécifique visant à augmenter la surface de céréales fourragères n'a eu lieu en 2021.
Garantir par des mécanismes pertinents que les aliments et composants alimentaires importés aient été produits de manière responsable.	De nouvelles normes de durabilité ont pu être élaborées et mises en œuvre en 2021 pour les importations de céréales fourragères, de brisures de riz et de gluten de maïs.
S'investir dans le Réseau suisse pour le soja.	En 2021, l'USP a participé au comité et au groupe de travail sur les normes en matière d'alimentation animale du Réseau suisse pour le soja.
Encourager les autres solutions d'affouragement, p. ex. les protéines d'insectes.	L'USP s'engage dans la recherche et l'examen d'aliments alternatifs pour animaux. En 2021, des discus-

	sions ont par exemple été entamées sur les sous-produits d'abattage donnés aux animaux avec les parties prenantes concernées, à savoir l'OSAV et l'OFAG. À la suite de la décision de l'UE, la Suisse a également le devoir d'aborder ce sujet.
Communication	
Renforcer la collaboration au sein de l'agriculture dans le domaine de la vente directe	
Présenter « À la ferme » et démontrer les avantages d'une collaboration aux organisations paysannes dans les cantons et aux regroupements de producteurs, aux différentes filières, et aux propriétaires des labels.	L'USP a régulièrement informé sur les possibilités et les nouveautés liées au programme « À la ferme » sur la plateforme de la communication de base et dans la newsletter « Paysans suisses ».
Présenter « À la ferme » lors des assemblées agricoles pour susciter l'intérêt des organisations paysannes.	Dans le cadre d'offres de formation continue dans les écoles d'agriculture et lors d'assemblées paysannes, l'USP a présenté « À la ferme » et montré les possibilités offertes par la plateforme.
Introduire les activités et les instruments dans les canaux de la communication interne de l'USP.	Tout au long de l'année, l'USP a diffusé des annonces sur les réseaux sociaux pour attirer l'attention des exploitations sur l'offre « À la ferme ». La situation extraordinaire engendrée par le coronavirus a donné lieu à de nombreuses nouvelles inscriptions (350 exploitations au total en 2021) et à de nombreuses requêtes dans le moteur de recherche « À la ferme ».
Suite de la campagne « Save Food. Fight Waste »	
Introduire les actions et instruments utilisés au niveau national dans les canaux de communication.	Les activités se sont poursuivies. Mais en raison de la votation du 13 juin, elles ont été réduites au minimum.
Collaborer avec d'autres organisations agricoles, et en particulier avec l'USPF, pour développer et mettre en œuvre nos propres mesures contre le gaspillage alimentaire : <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de proposer des autocollants et des dépliants aux personnes pratiquant la vente directe pour les produits non commercialisables. • Mener une action de distribution de produits non commercialisables pour davantage de tolérance et d'estime. • Participer à des actions de la campagne nationale, p. ex. « Unperfekt perfekt ». • Réaliser de nouveaux clips vidéos pour les mesures anti-gaspillage dans les fermes. • Mettre à disposition des panneaux sur une consommation modérée lors d'événements gastronomiques à la ferme. 	L'USP a de nouveau offert gratuitement aux exploitations pratiquant la vente directe des autocollants et des dépliants afin qu'elles puissent promouvoir les marchandises non commercialisables. En automne, une action de distribution de pommes a eu lieu à la gare centrale de Zurich en collaboration avec To Good To Go et Pusch. En raison de la forte affluence, la marchandise est partie bien plus tôt que prévu. L'action « Unperfekt perfekt » de Pusch n'a pas eu lieu. En raison d'autres priorités, de nouvelles vidéos n'ont pas été créées.
Poursuivre la campagne « Agriculture durable » et clarifier son avenir	
Poursuivre jusqu'à la votation la campagne « Nous protégeons ce que nous aimons » lancée en 2018 : panneaux, dépliants, site web, page Facebook, vidéos explicatives, etc.	La campagne d'information s'est poursuivie avec les instruments mentionnés. Un des piliers de la campagne est la page Facebook « Agriculture durable ».

Clarifier au sein de la division Communication et de la commission permanente Communication la manière dont continueront les activités de la campagne « Agriculture durable », placées sous le slogan « Nous protégeons ce que nous aimons ».	Il a été décidé de poursuivre les activités sous leur forme actuelle au moins jusqu'à la votation sur l'initiative sur l'élevage intensif.
Régler l'organisation et le financement futurs et examiner une éventuelle intégration dans « Paysans suisses ».	Puisqu'une nouvelle votation se profile dans un avenir proche, cette mesure a été reportée.
Affaires sociales et prestataires de services	
Améliorer la couverture sociale des paysannes et de la main-d'œuvre familiale	
Simplifier les processus de souscription à des solutions d'assurance correspondantes.	Impossible à mettre en œuvre avec un effort raisonnable en raison des exigences réglementaires.
Prévoir les ressources pour la mise en œuvre (conseil).	Il y a suffisamment de capacité pour des entretiens de conseil.
Intégrer les associations sectorielles et professionnelles.	Les associations sectorielles et professionnelles ont été activement associées à la campagne.
Élaborer et publier une check-list pour les paysannes.	La check-list a été créée et constitue le cœur de la campagne de sensibilisation.
Aider à actualiser la documentation existante (classeur « Paysanne en toute conscience », dépliants, fiches d'information et brochure FARAH).	Les organisations compétentes ont été informées de la campagne.
Élaborer des messages pour les paysans et paysannes ainsi que les publics cibles secondaires.	Des messages ont été élaborés et la campagne a été lancée.
Assurer la communication (infos sur des sites web, vidéos explicatives, réseaux sociaux, newsletter, etc.).	La campagne de sensibilisation a fait l'objet d'une large résonance et les mesures de communication les plus diverses ont été mises en œuvre.
Entreprises Agrisano	
Introduire petit à petit le nouveau portail auprès des clients.	Le portail clients est opérationnel pour un nombre limité d'assurés. Les processus ont été mis en place et les collaborateurs concernés ont été formés.
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de numérisation.	D'autres étapes de développement ont été franchies, principalement dans le secteur des entreprises.
Mettre en œuvre le plan de distribution et d'encadrement pour les grands comptes dans les agences régionales.	Agrisano a introduit de nouvelles mesures de fidélisation de la clientèle et un processus pour la tarification des grands clients.
Examiner de près la PA22+ et promouvoir la couverture d'assurance des paysannes en parallèle.	La campagne de sensibilisation a été lancée avec succès.